



Aide financière pour mon fils majeur

Par al3460

Bonjour,

J ai appris grâce à un intervenant du forum Je pourrai déclarer aux impôts l aide que je vais apporter mensuellement à mon fils majeur.

Mais il doit pour sa part la déclarer aussi. Je me demande alors ce qui va se passer si il ne le fait pas de son côté.

Cordialement.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Chacun est responsable de sa déclaration.

Si vous déclarez une pension (NB : c'est plafonné) vous aurez une réduction de vos impôts.

Si votre fils ne déclare pas cet argent reçu, il aura un redressement fiscal tôt ou tard. De plus il risque aussi des poursuites s'il perçoit des aides indues.

Par al3460

Merci pour la réponse, je lui dirai, bien que je sois à peu près certain qu'il ne paye pas d impôts.

Par yapasdequoi

Même s'il n'est pas imposable (comme presque la moitié des ménages français), il doit déclarer ses revenus de manière exhaustive.

Et s'il touche des aides sociales, le montant peut être revu à la baisse s'il reçoit une pension de votre part.